Bulletin administratif n° 5, mai 1926, pp. 274-275

une merveilleuse énergie, entouré de l'affection des siens et de ses nombreux amis.

A sa veuve, sa fille et son fils, si douloureusement frappés, nous renouvelons, ici, nos condoléances émues et l'expression de notre douloureuse sympathie.

Communication adressée à la Société par notre camarade E. GUINIER *(Châl. 1883).*

DORÉ (Eugène), Châlons 1893, MEMBRE DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ, MEMBRE PERPÉTUEL, MEMBRE BIENFAITEUR. — Une belle intelligence, un admirable travailleur, un collaborateur particulièrement dévoué des travaux de notre Comité, s'éteignaient prématurément, le 13 février dernier, en la personne de notre si sympathique camarade DORÉ frappé, à quarante-sept ans, par une implacable maladie qui l'immobilisa cruellement pendant cinq mois, et tint dans l'angoisse la plus navrante sa vaillante femme et leurs dix enfants bien-aimés.

Une foule désolée fit, au Havre, le 16 février, les obsèques les plus émouvantes à notre Camarade. Sous le porche de l'église, trop petite pour contenir l'assistance, notre camarade WITTMANN, vice-président de la Société, apportant au défunt l'hommage de sympathie unanime qui lui était dû, prononça un discours dont nous donnons ci-après les passages essentiels :

« La noblesse de caractère, la vie de profond labeur, l'exquise affabilité de sentiments, qui ont été la parure morale d'Eugène DORÉ, suffisaient et au delà à le faire apprécier de tous ceux qui l'approchaient, et à déceler de prime abord la nature d'élite qui était en lui ; l'on reste confondu que la mort choisisse de telles proies, quand on songe à tout ce qu'un homme aussi éminemment doué que l'était notre ami, aurait pu faire de bon et d'utile pendant les longues années que semblait lui promettre, il y a quelques mois encore, l'impénétrable destinée.

» La trop courte existence de notre Camarade peut se résumer en deux mots : travail et famille. Unie et calme comme le beau fleuve qui vient terminer sa course dans ce port du Havre, où il a vécu, elle constitue, pour les jeunes, le meilleur et le plus fécond des enseignements.

» Eugène DORÉ, sorti troisième de l'École nationale d'Arts et Métiers de Châlons en 1896, n'était qu'un modeste dessinateur débutant, lorsqu'il se présenta dans la maison qui devait plus tard devenir la sienne. Il y fut tout de suite le meilleur des employés, et y fixa toute sa vie, bientôt choisi par son patron comme successeur et comme gendre.

» Les trésors de tendresse qu'il prodiguait aux siens, à la magnifique famille dont il était le chef aimé et respecté, n'ont eu d'égale que l'ardeur qu'il apporta à développer cette maison, à faire de l'atelier de menuiserie du début une entreprise de tout premier ordre, exécutant dans toute la France les travaux d'ébénisterie et d'agencement de magasins, dont naguère encore l'Exposition des arts décoratifs nous donnait de si délicats échantillons.

» Président du Syndicat du bâtiment du Havre, membre écouté de la Chambre de commerce de ce grand port, il avait l'estime de ses pairs dans ces hautes fonctions, et ne manquait jamais de les intéresser à ses Camarades les ingénieurs des Arts et Métiers dont il présidait, depuis quinze ans, la Commission régionale.

» Il fut, dans ce rôle de camaraderie, le meilleur et le plus agissant. Sa maison et sa main étaient largement ouvertes à tous. Ses conseils partaient du cœur. Sa large et humaine compréhension des choses, son inépuisable bonté, prêchaient d'exemple et faisaient de lui l'animateur rêvé. Sa réputation était grande déjà lorsqu'il fut porté, en 1923, au Comité de notre Société, où son esprit d'initiative et sa pondération furent extrêmement appréciés.

» Parlant peu, mais toujours à propos, apportant son lumineux bon sens au

moment propice, exposant les choses avec une tranquille conviction et une parfaite maîtrise de soi-même, le regard plein d'une foi paisible et profonde, il conquérait sans effort son auditoire, tant on sentait de force latente et de bel équilibre chez lui. Toutes ces solides qualités, sa bonté native aidant, se traduisaient par des actes : c'est ainsi qu'on le vit apporter un effort et une contribution pécuniaire importants à l'institution naissante de notre Caisse de prêts, comme à la souscription ouverte, en 1925, pour l'achat du nouvel immeuble de notre Société.

» Son rôle social d'ailleurs, son action bienfaisante dans la vie industrielle, parmi tous ceux qu'il occupait, ne furent pas moins féconds. Ce grand et modeste travailleur pratiquait avec ferveur les vertus chrétiennes, et c'est dans le réconfort qu'elles lui avaient apporté pour l'accomplissement de sa lourde tâche quotidienne, que son âme a pris l'essor pour un monde meilleur.

» La perte de Doré nous laisse inconsolables ; la douleur de Mme Doré restée seule avec ses chers enfants, est la nôtre. Mais le doux rayonnement de la bonté du disparu, de sa lumineuse intelligence, la belle part qu'il a donnée à nos travaux, survivent dans notre souvenir reconnaissant. »

. . . . . .

Extrait de la communication adressée à la Société par la Commission régionale du Havre.